Critères de participation pour les numéros du gala 2018

Patinage plus¹: 1 numéro + participation au numéro de fermeture

Semi-Privé 1x semaine¹: 1 numéro + numéro de fermeture

Semi-Privé 2x semaine¹: 2 numéros + numéro de fermeture

Star de groupe : 2 numéros avec groupe Junior + numéro de fermeture

Junior²: 2 numéros + numéro de fermeture

Inter²: 3 numéros + numéro de fermeture

Senior²: 3 numéros + numéro de fermeture

Numéro des lauréats : Être lauréat ou avoir obtenu un niveau Or autre que le style libre pendant la saison.

Numéro de Danse²: Avoir réussi le niveau SR Bronze en danse.

<u>Numéro des Étoiles</u>³: Rencontrer l'un des critères pour être étoiles

Numéro des Assistants de programme : Étre assistant de programme ou Aide durant la saison 2017-2018

Critères d'admissibilité aux groupes :

Junior : STAR 1, 2 soit, Avoir réussi l'étape 6 de Patinage Canada et avoir patiné au niveau Junior

pendant la saison

Inter: STAR 3,4, 5 soit, Avoir réussi le test de style libre préliminaire complet (éléments et

programme)

Sénior : STAR 6 et plus soit, Avoir réussi le test de style libre Senior Bronze complet (éléments et

programme) et Avoir réussi le test d'Habiletés Sénior Bronze

Dans le cas où un patineur (euse)serait inscrit dans deux (2) programmes, le patineur participera au gala dans le programme le plus élevé.

2 Les patineurs(euses) seront classés selon leurs tests réussis au 31 décembre 2017

3 Les patineurs(euses) participant aux numéros des Lauréats ne sont pas admissibles au numéro des étoiles

Version Finale

Les étoiles du gala 2018

- 1- <u>Patineur(euse)</u> de tests moins de 13 ans (vice-lauréate de cette catégorie de Patinage Rive-sud ne doit pas avoir 13 ans au 1er juillet 2017) : athlète ayant accumulé le plus de points selon la grille de pointage des lauréats de Patinage Rive-sud.
- 2- <u>Patineur(euse) de tests de 13 ans et plus</u> (vice-lauréate de cette catégorie de Patinage Rive-sud être âgé(e) d'au moins 13 ans au 1er juillet 2017) : athlète ayant accumulé le plus de points selon la grille de pointage des lauréats de Patinage Rive-sud.
- **3-Patineur(euse) de tests STAR 1,STAR 2,STAR 3, STAR 4**: Le ou la patineuse reçoit un coupon de tirage pour chaque tests réussis de avril 2017 à mars 2018. Deux coupons seront tirés à la fin de la saison pour déterminer les 2 Étoiles du Gala dans cette catégorie.
- #1,#2 et #3 sont sujet à changement selon les critères des lauréats régionaux qui seront connus en décembre 2017
- **4-Patineur(euse) de compétition STAR 1,2,3** : Le ou la patineuse reçoit un coupon de tirage pour chaque participation à une compétition au cours de la saison 2017-2018. Deux coupons seront tirés à la fin de la saison pour déterminer les 2 Étoiles du Gala dans cette catégorie.
- 5- <u>Patineur(euse) de compétition Star 4</u>: Le plus haut pointage obtenu pour le total de 3 compétitions durant la saison 2017-2018. Les points sont calculés selon la Grille A.
- N.B. Ne sont pas admissibles les patineurs(euses) lauréats et ceux présentant un solo lors du gala 2018

Version Finale

Attribution des Solos 2018

Patineurs OR en Style libre:

- ✓ Nouveau Patineur Or en style libre = 1 solo
- ✓ Patineurs Or en style libre selon un test réussi avant avril 2017 qui participent à trois (3) compétitions de niveau STAR, (catégorie OR) durant la saison dont Invitation Rive-sud, Finale Régionale Michel Proulx et une autre compétition au choix = 1 solo sera attribué au patineur ayant obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille B. En cas d'égalité, le comité offrira des duos, trios ou numéro de groupe aux patineurs concernés.

Patineurs de niveau compétitif:

- ✓ Patineurs des catégories Pré-novice, Novice, Junior et Sénior qui participent aux Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-provinciaux, aux sous-sections et à une autre compétition au choix durant la saison = 1 solo sera attribué dans chacune des catégories au patineur ayant obtenu le pointage technique le plus élevé. Seul le programme court sera considéré.
- ✓ Patineurs Sans-Limite, Pré-Juvénile et Juvénile : qui participent à trois (3) compétitions de niveau compétitif dont Championnat Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinciaux <u>et</u> aux Championnats de Sections B, <u>et</u> à une compétition Sans-Limite, Pré-Juvénile ou Juvénile au choix durant la saison = 1 solo sera attribué au patineur qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille C.
- ✓ Couple style libre ⁴qui participe à trois(3) compétitions de niveau compétitif dont Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinciaux <u>et</u> aux Championnat de Sections B <u>et</u> une compétition Pré-Juvénile ou Juvénile au choix durant la saison avec un classement dans la première moitié de son groupe (semi-finale) aux Championnat de Section B = 1 solo sera attribué au couple de style libre qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la grille D.
- ✓ Couple en Danse ⁴qui participe à trois(3) compétitions de niveau compétitif dont Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinciaux <u>et</u> aux Championnat de Sections B <u>et</u> une compétition Pré-Juvénile ou Juvénile au choix durant la saison avec un classement dans la première moitié de son groupe (semi-finale) aux Championnat de Section B = 1 solo sera attribué au couple de danse qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la grille D.

Version Finale

Patineurs de niveau Star :

- ✓ Patineurs qui participent à la Finale provinciale Michel Proulx en style libre = 1 solo
- ✓ Patineurs STAR 5 à STAR 10 (style libre)⁵ qui participent à trois (3) compétitions durant la saison, dont : Invitation Rive Sud <u>et</u> Finale Régionale Star Michel Proulx (semi-finale ou finale selon le meilleur pointage calculé) <u>et</u> une autre compétition au choix = 2 solos seront attribués aux 2 patineurs qui auront obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille B.

Dans la situation ou deux (2) couples (danse et style libre) rencontrent les critères, chaque couple présentera leur solo une seule fois soit, chacun sa représentation du samedi ou du

dimanche

Le patineur ne pourra obtenir de solo s'il patine dans la même catégorie que l'année précédente et qu'il ait obtenu un solo pour un classement dans cette même catégorie et ce, en tenant compte des équivalences de niveaux selon les changements apportés par Patinage Canada.

Version Finale